



## AVIS DE RECRUTEMENT

**Recrutement d'agents occasionnels et de points focaux communaux des activités d'engagement communautaire et de nutrition** au profit de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition ANAN

Créée par décret n°2023-425 du 26 juillet 2023, l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN) est l'instrument national de coordination et de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition (PNAN). L'Agence a pour mission de promouvoir une alimentation saine, d'améliorer durablement l'état nutritionnel des populations et de contribuer à la prévention des maladies liées à l'alimentation, en lien avec les structures sectorielles compétentes.

Le Gouvernement a décidé de l'accélération de la mise en œuvre du programme de supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours et de l'extension du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI). Cette extension nécessite la mobilisation de ressources humaines supplémentaires pour l'encadrement de proximité, l'animation communautaire et le suivi opérationnel des activités de cantine.

L'ANAN lance un appel à candidatures pour le recrutement de cent soixante-cinq (165) agents d'appui aux opérations dans les régions.

### I. POSTES A POURVOIR

---

#### 1. Superviseurs temporaires

**Nombre de postes :** 20

**Lieu de mission :** 1402 écoles réparties dans les communes des 12 départements du Bénin

**Durée de la mission :** 60 jours calendaires (2 mois)

**Date indicative de prise de poste :** 22 juin 2026

**Supervision :** Sous la supervision directe des Assistants Cantine, Chefs Antenne et Chefs Sous-Bureau de l'ANAN, avec l'appui technique des structures déconcentrées

#### Missions principales

- Encadrer et assurer le suivi des activités de mobilisation sociale et de sensibilisation conduites par les animateurs temporaires ;
- Veiller à la bonne organisation des réunions communautaires ;
- Assurer le suivi de la mise en place des Comités de Gestion de Cantine Scolaire Intégrée (CGCSI) ;





- Appuyer l'identification des cuisinières et des infrastructures nécessaires au fonctionnement des cantines ;
- Superviser la collecte des données de base dans les écoles ciblées ;
- S'assurer du renseignement correct des outils numériques mis à disposition ;
- Produire des rapports hebdomadaires et transmettre les données collectées dans les délais requis ;
- Signaler toute difficulté rencontrée sur le terrain.

#### **Profil recherché**

- Être titulaire au minimum d'une Licence professionnelle (Bac+3) ;
- Justifier d'au moins trois (03) ans d'expérience en mobilisation sociale ou animation communautaire ;
- Maîtriser au moins une langue locale de la zone d'intervention ;
- Avoir de bonnes capacités de communication et de facilitation ;
- Être capable d'utiliser des outils numériques (smartphone ou tablette) ;
- Être disponible pour résider dans la zone d'affectation pendant toute la durée de la mission.

## **2. Agents animateurs temporaires**

**Nombre de postes : 70**

**Lieu de mission :** 1402 écoles réparties dans les communes des 12 départements du Bénin

**Durée de la mission :** 60 jours calendaires (2 mois)

**Date indicative de prise de poste :** 22 juin 2026

**Supervision :** Sous la supervision directe des superviseurs temporaires, avec l'appui technique des structures déconcentrées (DDEMP et circonscriptions scolaires)

#### **Missions principales**

- Informer les autorités locales, les leaders communautaires et les Associations de Parents d'Élèves (APE) sur l'intégration au programme des cantines scolaires de certaines écoles situées dans leurs localités ;
- Organiser des réunions communautaires d'information et de sensibilisation ;
- Expliquer le fonctionnement du PNASI et les exigences liées à la cantine scolaire ;
- Promouvoir la mobilisation communautaire autour de la cantine ;
- Appuyer la mise en place des Comités de Gestion de Cantine Scolaire Intégrée (CGCSI) ;
- Contribuer à l'identification des cuisinières ;



## Missions principales

Sous la supervision des chargés de nutrition région de l'ANAN et en collaboration avec les partenaires techniques intervenant dans le domaine de l'engagement communautaire et de la nutrition, les points focaux communaux auront pour responsabilités de :

- Réaliser l'inventaire des interventions, intervenants, projets et programmes de nutrition existants au niveau communautaire ;
- Réaliser la cartographie des pratiques nutritionnelles, sociales et institutionnelles favorables à l'amélioration des résultats en matière de nutrition et d'alimentation ;
- Identifier les parties prenantes pouvant contribuer à lever les obstacles dans les communes d'intervention ;
- Soutenir le renforcement continu des capacités des Agents de Santé Communautaire Qualifiés (ASCQ) et des relais communautaires ;
- Accompagner l'opérationnalisation du modèle d'engagement communautaire ;
- Organiser des missions mensuelles de supervision formative et d'appui au niveau communal ;
- Appuyer le fonctionnement du mécanisme de feedback communautaire ;
- Contribuer à la collecte, à l'analyse et à la documentation des données relatives à la communication pour le changement social et comportemental (CCSC) et à la mise en œuvre du Projet de Supplémentation Nutritionnelle des 1 000 premiers jours ;
- Assurer la veille auprès des centres de santé, des acteurs communautaires et des ménages ;
- Participer à l'ouverture et au suivi des Foyers d'Apprentissage et de Récupération Nutritionnelle (FARN) ;
- Contribuer au suivi et à la référence des cas de malnutrition aiguë sévère, en collaboration avec les acteurs sanitaires compétents.

## Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+3 minimum) en nutrition humaine, sciences sociales, développement communautaire ou tout domaine connexe ;
- Justifier d'au moins un (01) an d'expérience dans la planification et la gestion de programmes de communication pour le changement social et comportemental (CCSC), avec une expérience pratique en engagement communautaire en faveur de la nutrition ;
- Avoir une bonne connaissance du domaine de l'engagement communautaire ;
- Avoir une expérience pertinente dans les initiatives communautaires soutenues par le Gouvernement dans le domaine de la nutrition ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte social et nutritionnel du Bénin ;
- Être capable de développer et de maintenir des relations avec les partenaires ;



- Savoir coordonner des activités impliquant plusieurs parties prenantes ;
- Avoir une excellente connaissance des principales langues locales de la zone d'intervention ;
- Disposer de capacités avérées de persuasion, d'adaptation et de travail en équipe ;
- Être capable de conduire une moto de terrain (permis de conduire catégorie A exigé).

### III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

---

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ANAN, précisant le poste sollicité ;
- Un curriculum vitæ détaillé, daté et signé ;
- Une copie du diplôme requis (légalisée) ;
- Les copies des attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une preuve de résidence ou une attestation de connaissance de la zone d'intervention, le cas échéant ;
- Tout document pouvant justifier la maîtrise d'une langue locale, l'expérience communautaire ou les compétences numériques.
- Pour le poste de point focal communal uniquement : une copie du permis de conduire catégorie A.

### IV. MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES

---

Les candidats intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature selon les modalités qui seront précisées par l'ANAN en ligne à l'adresse [https://easy-recruit.easyiteam.bj/anant\\_C8XLZe](https://easy-recruit.easyiteam.bj/anant_C8XLZe)

### V. PROCEDURE DE SELECTION

---

La sélection se déroulera selon les étapes suivantes :

1. Présélection sur dossier ;
2. Évaluation des compétences et de l'expérience ;
3. Entretien avec les candidats présélectionnés ;



4. Vérification éventuelle des références ;
5. Publication ou notification des résultats définitifs.

*L'ANAN se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent avis de recrutement.*

#### **VI. ÉGALITE DES CHANCES**

---

L'ANAN encourage vivement les candidatures féminines et promeut l'égalité des chances. Les candidats seront sélectionnés sur la base de leurs qualifications, de leur expérience, de leur disponibilité et de leur aptitude à intervenir efficacement dans les zones ciblées.

#### **VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

---

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter l'ANAN :

*En rédigeant leur préoccupation à partir du bouton poser une question en bas à droite du formulaire de candidature.*

*Fait à Cotonou, le*

**Le Directeur Général**

